

VISITE DU PRÉSIDENT TITO ET RELATIONS CANADO-YOUGOSLAVES

Le président de la République fédérative socialiste de Yougoslavie, M. Josip Broz Tito, et Madame Broz ont effectué une visite d'État au Canada, du 2 au 7 novembre, à l'invitation du gouverneur général, M. Roland Michener. La visite du président Tito a servi à la fois à mettre en lumière les importants progrès réalisés dans les relations canado-yougoslaves et à faire avancer la cause d'une coopération et d'une compréhension meilleures entre les deux pays.

Le président Tito était accompagné de M. Kiro Gligorov, membre de la présidence de la RFSY; de M. Vidoje Zarkovic, président de l'Assemblée de la République socialiste du Monténégro et membre de la présidence de la RFSY; de M. Mirko Tepavac, secrétaire fédéral aux Affaires étrangères, et de Mme Tepavac; de Mme Mirjana Krstinic, membre du Conseil exécutif fédéral, et de quelques autres personnes.

Pendant leur séjour au Canada, le président Tito et sa suite ont eu des entretiens officiels à Ottawa et ont visité les villes de Québec et d'Halifax. Le gouverneur général, M. Roland Michener, a donné un grand dîner officiel à Rideau Hall en l'honneur du président Tito, qui a été aussi l'hôte d'un déjeuner offert par le premier ministre Trudeau. Le président a aussi été présenté au Parlement. Un groupe d'importants hommes d'affaires a été présenté au président Tito par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin.

Le président et sa suite ont visité divers établissements scientifiques, industriels, culturels et éducatifs. Dans la province de Québec, le président et sa suite ont fait une visite touristique de la ville de Québec et ont été reçus à dîner par le premier ministre de la province, M. Robert Bourassa. A Halifax, le président Tito a été l'invité d'honneur à un dîner offert par le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Gerald Regan; il a aussi reçu un doctorat honorifique de l'Université Dalhousie.

Le président Tito a eu des entretiens officiels avec le premier ministre Trudeau. Des conversations ont également eu lieu entre M. Tepavac, secrétaire fédéral aux Affaires étrangères et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Sharp. De leur côté, M. Gligorov et Mme Krstinic se sont entretenus avec M. Benson, ministre des Finances, et avec M. Aitken, président de la Société pour l'expansion des exportations. Tous ces entretiens, qui se sont déroulés dans un esprit de franchise, de cordialité et de compréhension mutuelle, ont donné lieu à des échanges de vues très larges sur l'état actuel et sur les perspectives d'avenir des relations canado-yougoslaves, de même que sur les questions internationales d'intérêt commun. Il y a eu aussi échange de vues sur

les problèmes actuels et l'évolution future des États fédéraux.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE: SES OBJECTIFS

Les participants canadiens aux entretiens ont exposé les objectifs fondamentaux de la politique étrangère canadienne, y compris l'objectif de promouvoir, de concert à la fois avec les alliés du Canada et les autres pays, la paix, la stabilité et la compréhension internationales; les participants yougoslaves ont précisé l'orientation de la politique étrangère de la Yougoslavie, fondée sur le principe du non-alignement. Il a été noté que les pays non alignés ont un rôle utile à jouer, de concert avec tous les autres pays, pour promouvoir l'adoption de solutions pacifiques aux problèmes internationaux et encourager une collaboration plus étendue entre tous les pays, indépendamment de leurs divergences ou similarités.

Les deux parties ont affirmé l'attachement du Canada et de la Yougoslavie à la cause de la paix et de la sécurité internationales, à l'amélioration des relations entre États sur la base des principes de non-ingérence dans les affaires intérieures, de la renonciation à l'emploi ou à la menace de la force, de la confiance mutuelle, de la réciprocité et du règlement des différends par des moyens pacifiques conformément aux objectifs et aux principes de la Charte des Nations Unies. Elles se sont déclarées convaincues que les relations pacifiques entre États ne sont possibles que dans le respect de l'égalité, y compris le droit de chaque État de choisir et d'élaborer librement ses structures politiques, sociales et économiques, et le respect de l'indépendance politique, de l'intégrité territoriale des États et de l'inviolabilité des frontières.

Les deux parties ont exprimé la conviction que, compte tenu des caractéristiques et des vues particulières des deux pays, l'essor futur de leurs relations est dans l'intérêt non seulement des peuples canadien et yougoslave, mais aussi de la coopération internationale en général. Dans cette optique, elles ont décidé que les consultations se feraient plus fréquentes, à divers niveaux, sur des questions d'intérêt commun.

ÉCHANGES COMMERCIAUX

Les deux parties ont pris note avec satisfaction du volume accru des échanges commerciaux entre la Yougoslavie et le Canada, et, en particulier, de l'importance croissante que prennent les produits finis dans ce commerce. Les deux parties ont passé en revue le statut de leurs relations commerciales actuelles et ont annoncé leur intention de mettre à jour et de renouveler leur accord commercial bilatéral. Les deux parties ont l'intention de poursuivre